



Les Caisses sociales tunisiennes ont été sauvées de la faillite, selon Trabelsi

“Nous sommes parvenus à arrêter l’hémorragie financière des Caisses sociales et mis un terme aux menaces de faillite après les réformes engagées par le ministère”. Ces propos ont été prononcés, mardi 17 décembre 2019, par le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi.

Lors d’un point de presse à La Kasbah, Trabelsi a affirmé que les pensions de retraite ont été versées ces derniers mois par la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS) sans interruption.

Il a révélé que les besoins de la CNRPS ont été réduits actuellement à 100 millions de dinars alors qu’ils étaient estimés à 2,050 milliards de dinars.

Trabelsi a souligné que les mesures concernant l’augmentation obligatoire de l’âge de départ à la retraite de 2 ans dans le secteur public et l’augmentation de la proportion des cotisations de 3% au titre des régimes de retraite, ont permis de fournir des ressources financières supplémentaires au profit de la caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale.

Il a précisé que la contribution sociale de solidarité a permis de générer des recettes d’une valeur de 450 millions de dinars qui seront consacrés exclusivement au financement de la CNRPS.

Le ministre des Affaires sociales estime que la mesure prévue par la loi de finances pour l’année 2020, qui consiste à imposer une déduction de 3% des bénéfices sur les banques au profit des Caisses sociales, pourrait fournir des ressources financières s’élevant à 650 millions de dinars.

Source : WMC